

je dis oui

À LA QUALITÉ DE VIE !



Charte qualité de service

VOTRE SATISFACTION : NOTRE PRIORITÉ

Vous proposer un logement et un cadre de vie de qualité,
être à l'écoute de vos besoins tout au long de votre parcours résidentiel :
ce sont les engagements que nous prenons envers vous
dès lors que vous emménagez au sein d'un logement Vivest.

Vous satisfaire est primordial pour nous !
L'humain et la confiance sont les bases de la relation que nous nouons avec vous.
Grâce à la proximité de nos équipes,
vous bénéficiez d'un interlocuteur dédié et de réponses rapides et adaptées.

Et pour vous proposer une expérience client enrichissante,
nous sollicitons régulièrement votre avis parce que nous avons à cœur
de comprendre au mieux vos attentes.

Je dis oui

à plus de proximité
et à des démarches
simplifiées

Une prise en charge de vos demandes techniques ou administratives

Avec information sous 48 heures ouvrées des modalités et du délai de traitement de votre demande.



Des services accessibles 7j/7 et 24h/24

Pour toutes vos demandes du lundi au vendredi de 8h à 18h :

09 77 42 57 57

Pour signaler toute situation d'urgence en dehors de nos horaires d'ouverture y compris week-ends et jours fériés :

0 806 70 15 25

Votre espace vivest.fr ou l'application mobile "Vivest & moi"

Pour consulter votre solde, votre avis d'échéance, votre décompte de charges, votre quittance, payer votre loyer, formuler vos demandes et accéder à toutes nos informations utiles sur nos services ou votre logement.

Les bons réflexes ...

- > créer votre compte client "Vivest & moi"
- > nous communiquer un numéro de téléphone valide et/ou une adresse email
- > opter pour le prélèvement automatique de vos loyers, plus simple et plus sécurisé
- > signaler tout changement de situation et de coordonnées
- > répondre aux enquêtes de satisfaction pour nous aider à améliorer votre quotidien.

Vivest s'engage



Je dis oui

au confort
et à la qualité
de vie

Nous garantissons le bon déroulement de votre installation

- Un guide d'accueil avec les informations et contacts utiles remis lors de la signature de votre bail.
- Un **nettoyage systématique** de votre logement avant votre emménagement.
- Un **contrôle** des éléments électriques apparents, de la robinetterie et de la VMC avant votre emménagement.
- Un **état des lieux simplifié et sécurisé** grâce à un outil dématérialisé.
- Une **présentation personnalisée** des équipements du logement lors de l'état des lieux (chauffage, ventilation...), du fonctionnement et des règles de vie de votre résidence.
- Une **visite de courtoisie** dans les 3 mois suivant votre installation.

Nous assurons le bon entretien et la sécurité de votre logement

- Un entretien annuel de l'ensemble des équipements (robinetterie, VMC, chaudière individuelle...).
- Un contrat multiservices qui vous **garantit la prise en charge des réparations et entretiens locatifs** : plomberie/sanitaire, robinetterie, électricité et menuiseries intérieures et extérieures.
- Une **visite conseil** pour préparer votre départ du logement et vous informer des éventuels travaux de réparation ou de nettoyage.

Je dis oui

à l'accompagnement à chaque étape de mon parcours résidentiel



Nous accompagnons votre mobilité

Des solutions personnalisées en cas de souhait de **mutation** au sein de notre patrimoine.

Une **aide personnalisée** à la recherche de logement en cas de mutation professionnelle* sur toute la France au sein du parc immobilier de notre groupe ALI.

*Pour les salariés du secteur privé domiciliés à plus de 70 km de leur domicile

Nous sommes aux côtés des seniors et personnes en situation de handicap en cas de perte d'autonomie

Une réponse dans un délai maximum de 30 jours aux demandes d'**adaptation du logement**.

Un **traitement prioritaire** des demandes des seniors âgés de plus de 70 ans et des personnes souffrant d'un handicap reconnu. Un entretien personnalisé peut être proposé si l'adaptation du logement n'est pas faisable afin d'envisager la possibilité d'occuper un logement mieux adapté à votre situation et répondant à vos besoins.

Nous facilitons votre accès à la propriété de manière sécurisée

Tous nos biens en vente sont consultables sur [vivest.fr](https://www.vivest.fr).

Toutes les informations sur nos modalités d'accompagnement et de sécurisation des ventes figurent dans notre **charte des ventes** disponible sur [vivest.fr](https://www.vivest.fr).

Nous proposons des solutions adaptées pour prévenir et anticiper les difficultés financières

Un accompagnement personnalisé en fonction de votre situation et **des solutions adaptées** : interlocuteurs dédiés, modalités de paiement, échéancier, mobilisation des aides financières, recherche d'un logement mieux adapté à votre situation.

Les bons réflexes ...

- > nous contacter au 09 77 42 57 57 en cas de difficultés financières ou de perte d'autonomie
- > rencontrer votre Conseiller Habitat dans le point d'accueil situé au plus près de votre résidence
- > retrouver les coordonnées de votre Conseiller Habitat, votre interlocuteur privilégié, sur votre espace client.

Nous veillons sur votre confort

Des **contrôles réguliers** de la propreté des parties communes de vos résidences.

Une **vérification du bon entretien** des équipements des parties communes par des visites de sécurité régulières.

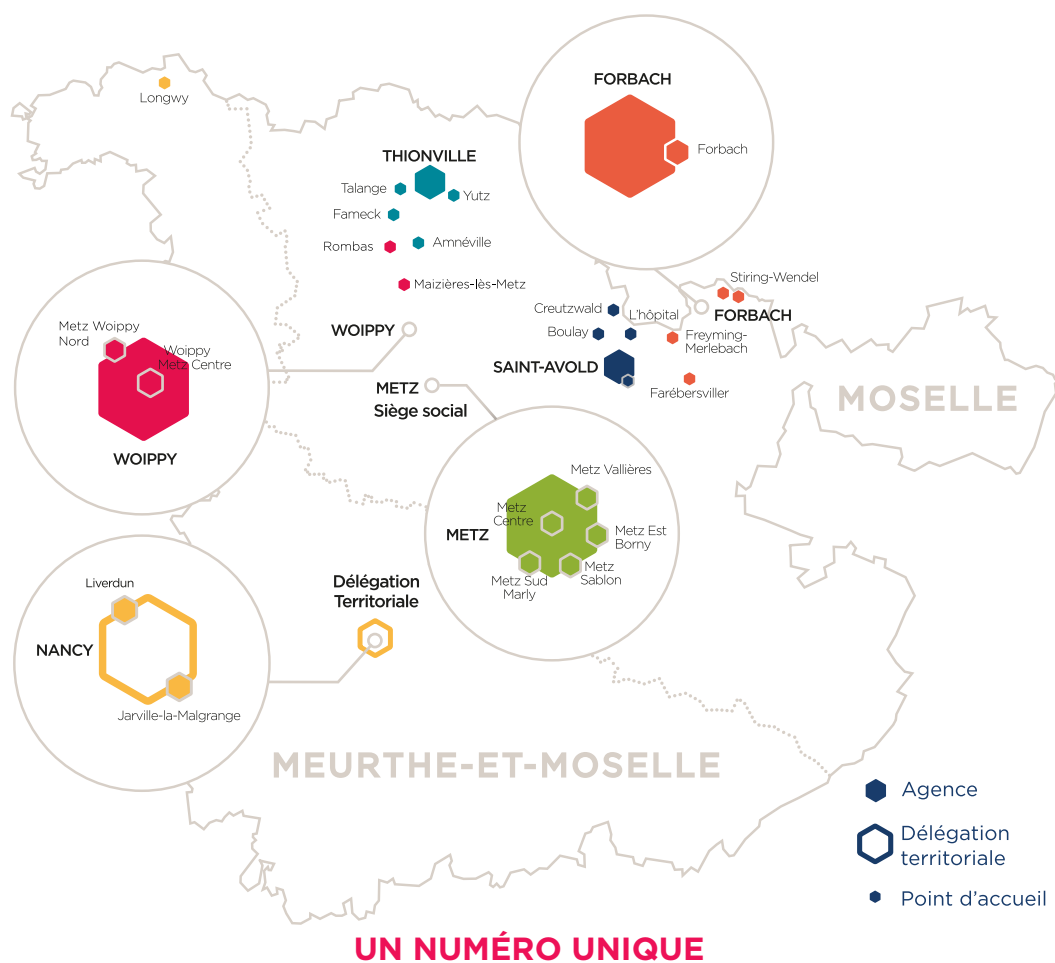
Des **concertations et échanges** avec les associations de locataires pour l'amélioration de votre cadre de vie. L'**engagement pour l'environnement et les économies d'énergie** par des travaux d'amélioration de performance énergétique

et le label NF HQE pour les nouvelles constructions.

Les bons réflexes ...

- > nous transmettre tous les ans votre attestation d'assurance multirisque habitation
- > conserver votre guide d'accueil et tous les numéros utiles à retrouver sur "Vivest & moi"
- > contacter votre prestataire multiservices pour tout dysfonctionnement dans votre logement
- > faciliter l'accès des entreprises qui interviennent dans votre logement notamment pour l'entretien annuel de la chaudière
- > suivre les consignes de tri et de dépôts de vos déchets ménagers
- > respecter la tranquillité de vos voisins et les consignes de bon fonctionnement de votre résidence.

VIVEST AU CŒUR DES TERRITOIRES



UN NUMÉRO UNIQUE

09 77 42 57 57

(du lundi au vendredi de 8h à 18h, sauf jours fériés)

En dehors de ces horaires et uniquement en cas d'urgence :

0 806 70 15 25

(coût d'un appel local)

Pour toutes les situations nécessitant une intervention d'urgence
(incendie, fuite de gaz, inondation, coupure d'eau ou d'électricité, panne de chauffage ou autre incident technique majeur).

Retrouvez toutes les informations relatives à votre logement
depuis votre compte client personnel "Vivest & Moi"
(application mobile android et iOS à télécharger ou espace MON COMPTE accessible
depuis le site web vivest.fr)

Via votre espace personnel, déposez vos demandes
et réalisez vos démarches en toute autonomie.

Pour toute autre information, rendez-vous sur vivest.fr

Vivest 

Groupe ActionLogement

15 Sente à My - BP 80785 - 57012 METZ Cedex 01

www.vivest.fr